



MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE

GRUE À FLÈCHE FIXE TYPE 980 |

GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 975 |

GRUE ENFOURCHABLE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 976

SOMMAIRE

GRUE À FLÈCHE FIXE TYPE 980 |

GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 975 |

GRUE ENFOURCHABLE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 976



ATTENTION



**LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE AVANT
LA MISE EN MARCHÉ DE LA MACHINE**

1	NORMES DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR	2
2	INTRODUCTION	3
2.1	Utilisation et conservation de ce manuel	3
2.2	Description de l'équipement	4
3	INSTALLATION	9
3.1	Procédure d'installation	10
3.1.1	Installation de l'équipement – 980 / 975 - Accroché	10
3.1.2	Installation de l'équipement - 976 - Enfourchable	13
3.2	Positionnement du crochet – 980	16
3.3	Positionnement du bras avec crochet – 975 / 976	17
4	NORMES D'UTILISATION	18
4.1	Manutention des charges	21
5	ENTRETIEN PÉRIODIQUE	22
5.1	Entretien toutes les 100 heures	22
5.2	Entretien toutes les 1000 heures	23
6	PROCÉDURE DE DÉMONTAGE	24
6.1	Dépose de l'équipement du chariot	24
6.1.1	Dépose de l'équipement – 980 / 975 Accroché	24
6.1.2	Dépose de l'équipement - 976 - Enfourchable	24
6.2	Dépose du support de crochet - TYPE 980	25
6.3	Dépose du support de crochet - TYPE 975 / 976	26
6.4	Dépose du crochet	27

1 NORME DE SÉCURITÉ POUR L'OPÉRATEUR



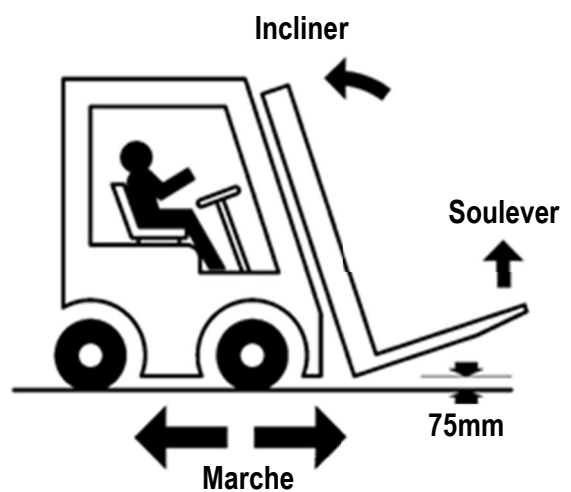
Ne pas transporter de passagers



Ne pas traverser le mât



Ne pas passer sous la charge



2 INTRODUCTION

2.1 Utilisation et conservation du présent manuel

Ce « Manuel de l'utilisateur » (ci-après dénommé le Manuel) est fourni avec l'équipement A.T.I.B. – « GRUE À FLÈCHE FIXE TYPE 980 | GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 975 | GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 976 » conformément à la DIRECTIVE 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 17/05/2006 et intégrations suivantes.

Les indications fournies ci-dessous sont essentielles pour l'utilisation correcte de l'équipement et doivent être portées à l'attention du personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de la maintenance et des réparations.

Ce manuel doit être considéré comme une partie intégrante de l'équipement et doit être conservé jusqu'au démontage de ce dernier, dans un endroit accessible, protégé et sec et être disponible pour une consultation rapide.

En cas de perte et/ou de dommage, l'utilisateur peut demander une copie au fabricant.

Le fabricant se réserve le droit de modifier ce manuel sans préavis et sans obligation de mettre à jour les exemplaires fournis précédemment.

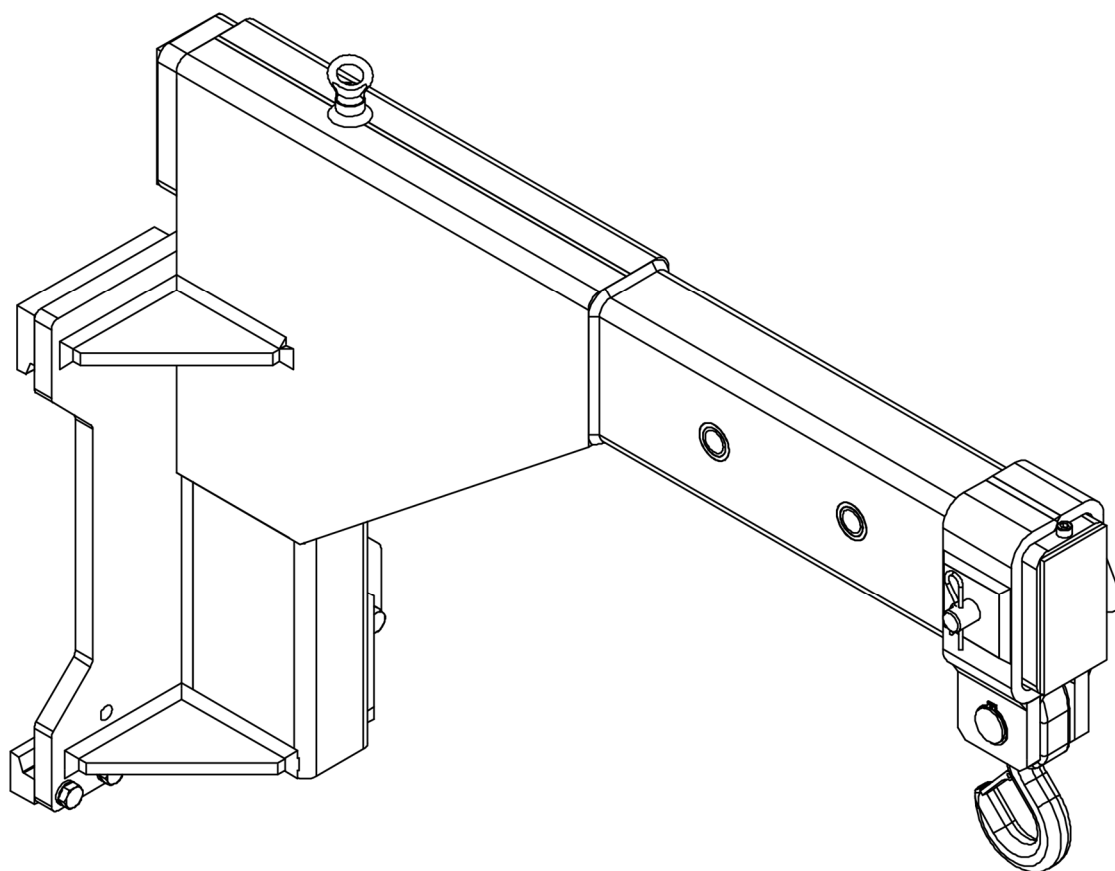
Le fabricant est dégagé de toute responsabilité en cas de :

- Utilisation inappropriée de l'équipement ;
- Utilisation de l'équipement par du personnel non formé ;
- Utilisation contraire à toute réglementation nationale et internationale ;
- Maintenance insuffisante ou inappropriée ;
- Interventions ou modifications non autorisées ;
- Utilisation de pièces de rechange non originales et/ou non spécifiques au modèle ;
- Non-respect, total ou partiel, des instructions ;
- Des événements exceptionnels.

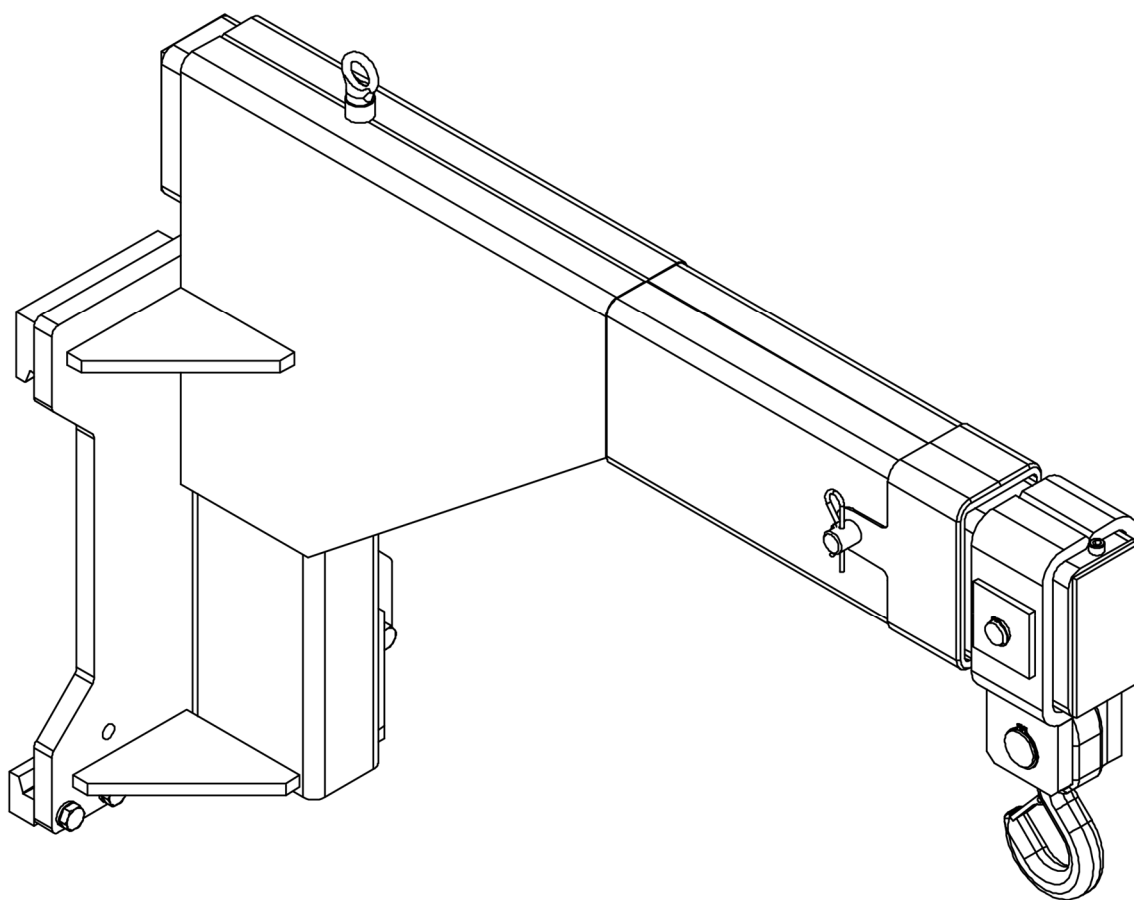
La portée nominale de la combinaison chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à celle indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.
Consulter la plaque signalétique du Chariot (Directive 2006/42/CE).

2.2 Description de l'équipement

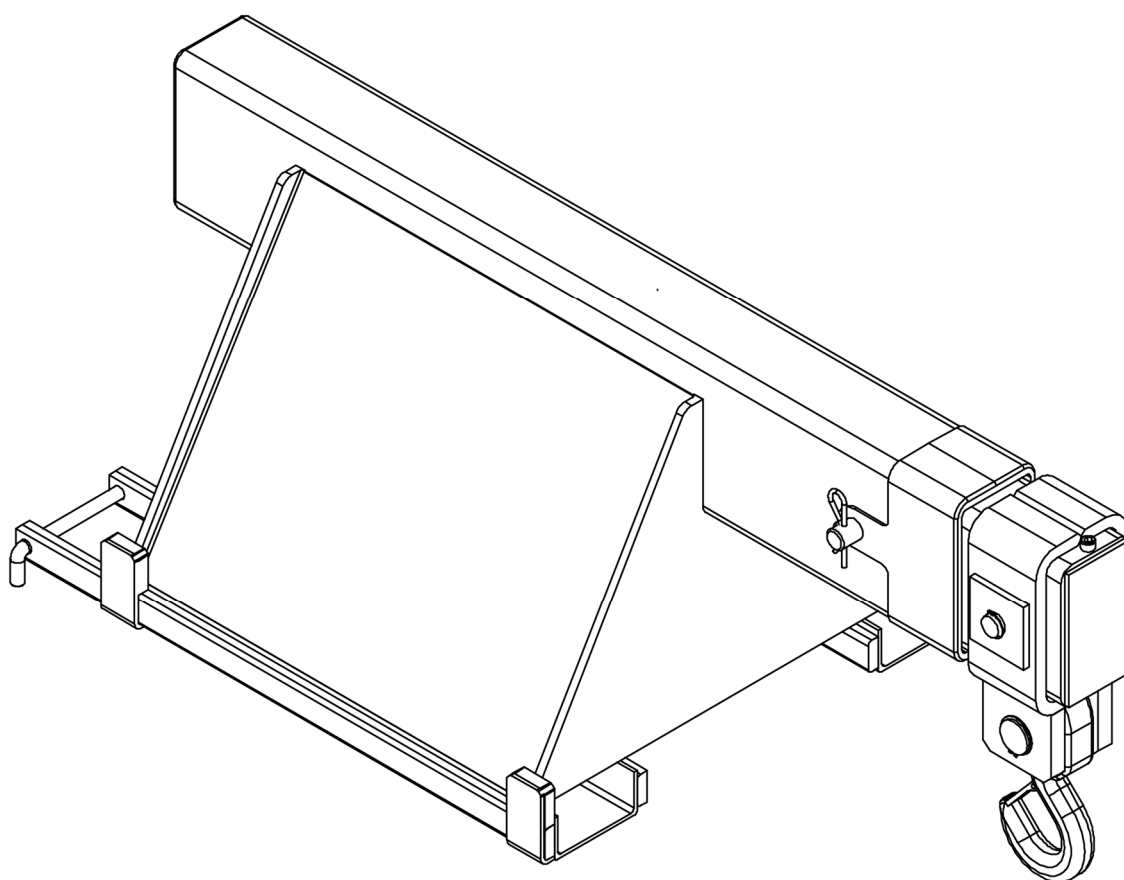
980



975



976



Tous les équipements A.T.I.B. - «GRUE À FLÈCHE FIXE TYPE 980 | GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 975 | GRUE À FLÈCHE AMOVIBLE TYPE 976» sont identifiées par une plaque adhésive (voir *Tableau 1*) placée sur l'équipement (voir *figure 1* et *figure 2*). La position de la plaque signalétique peut varier en fonction de l'équipement. Toujours se référer au numéro de série.

980 / 975

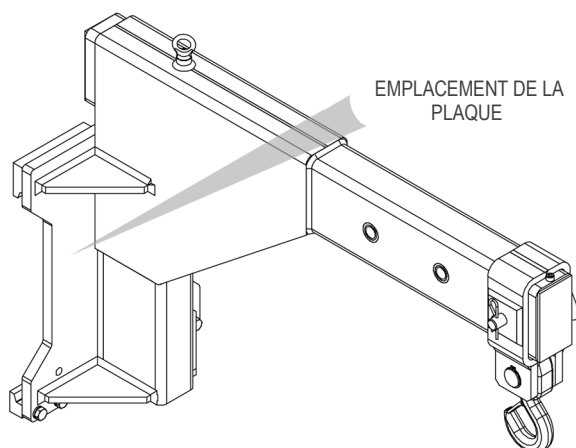


Figure 1

976

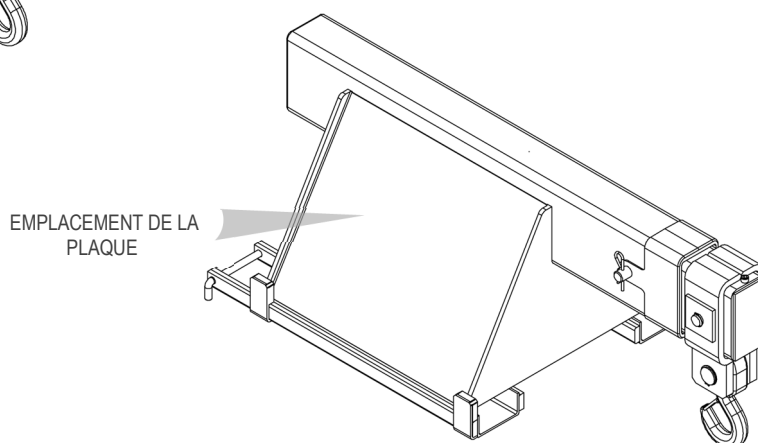


Figure 2

1. TYPE / TYPE	8. PORTÉE NOMINALE/NOMINAL CAPACITY	kg/mm	11. COUPLE MAX / MAX. TORQUE	daN m
2. CODE / CODE	9. PORTÉE DE SERRAGE / CLAMPING CAPACITY	kg/mm		
3. N° DE SÉRIE / SERIAL N°				
4. ANNÉE DE FABRICATION / YEAR OF MANUFACTURE	10. PRESSION MAX. DE SERVICE / MAX. OPERATING PRESSURE	bar	A.T.I.B. S.r.l. Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALIE +39 030/9771711 info@atib.com - atib.com	
5. POIDS / WEIGHT				
6. ÉPAISSEUR / THICKNESS	REMARQUE : RESPECTER LES LIMITES DE PORTÉE DU GROUPE CHARIOT AVEC ÉQUIPEMENT / WARNING : RESPECT THE RATED CAPACITY OF TRUCK AND ATTACHMENT COMBINED			
7. CENTRE DE GRAVITÉ / CENTER OF GRAVITY				

Tableau 1

1. TYPE

Indique le modèle de l'équipement tel qu'indiqué dans le catalogue.

2. CODE

Indique le code de commande de l'équipement.

3. N° de SÉRIE

Il identifie progressivement chaque pièce de l'équipement.

Si la plaque est absente ou endommagée, ou pour toute information, toujours faire référence au numéro de série.

4. ANNÉE DE FABRICATION

Indique l'année de fabrication.

5. POIDS

Indique le poids de l'équipement en kg.

6. ÉPAISSEUR

Indique l'épaisseur de l'équipement en mm.

7. CENTRE DE GRAVITÉ

Indique la distance en mm du centre de gravité CG de l'équipement par rapport au plan d'appui du tablier porte-fourches.

8. PORTÉE NOMINALE

Indique la charge maximale applicable à l'équipement de levage et la distance barycentrique maximale de la charge elle-même.

9. PORTÉE EN SERRAGE

Non applicable à cet équipement.

10. PRESSION DE SERVICE MAX

Non applicable à cet équipement.

11. COUPLE MAX

Non applicable à cet équipement.

L'équipement A.T.I.B. – « GRUE DE TYPE 980 – 975 - 976 » a été conçue, projetée et construite pour permettre la manutention de charges suspendues à l'aide de courroies ou de chaînes.

Cet équipement doit être appliqué sur le tablier du chariot élévateur (980/975) ou directement sur les fourches (976).

Dans le type 980, la flèche est fixe et seul le support porte-crochet se déplace, tandis que pour les types 975 et 976, c'est tout le bras (avec le crochet et son support) qui se déplace dans la position souhaitée.

Les éléments de couplage au tablier porte-fourches sont fabriqués conformément à la norme ISO 2328.

3 INSTALLATION

Contrôler la portée nominale de l'équipement

Pour vérifier le débit nominal de la pince, consulter la plaque signalétique de la pince elle-même (voir *tableau 1* à la page 7).



S'assurer que le conducteur du chariot connaît la portée maximale de l'équipement, afin qu'il ne représente AUCUN danger pour lui-même ou pour les personnes travaillant à proximité.

Le fabricant du chariot élévateur est responsable du calcul de la portée résiduelle de l'ensemble chariot/équipement.

3.1 Procédure d'installation

980 / 975

3.1.1 Installation de l'équipement – 980 / 975 - Accroché

1. Avant l'installation, vérifier l'état du tablier porte-fourches, en s'assurant que le profil inférieur est exempt de rugosité.
2. Veiller également à ce que les profils du tablier porte-fourches ne soient pas déformés, afin de permettre un accouplement approprié avec l'équipement.
3. Retirer les crochets inférieurs de l'équipement (voir *Figure 3*).

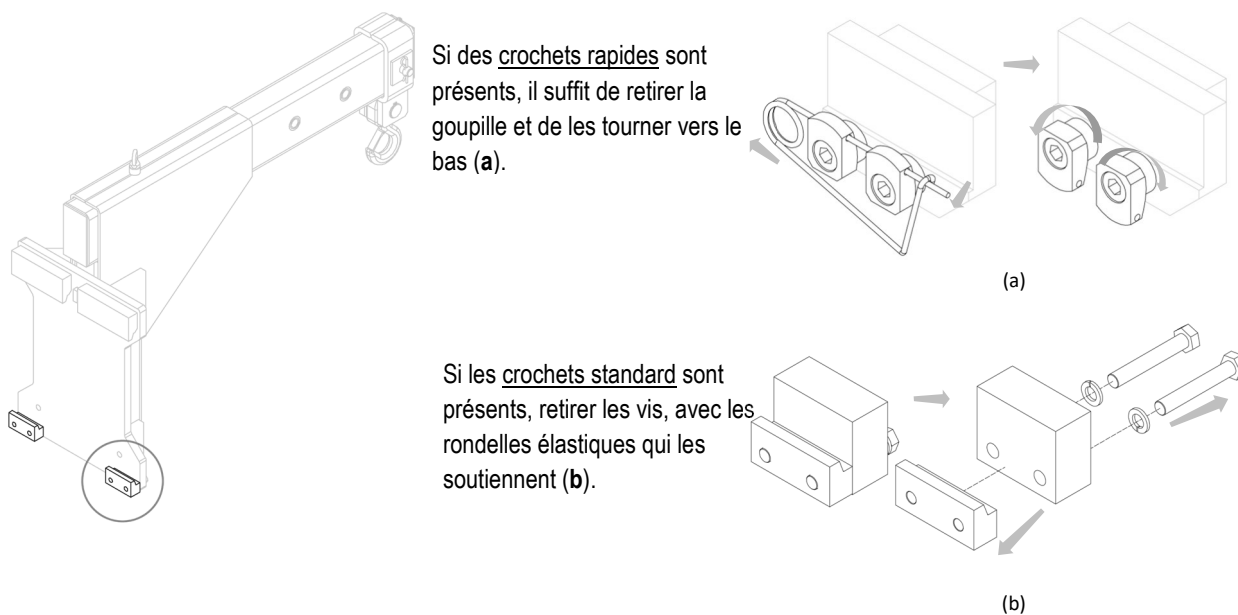


Figure 3

4. Pour la manutention, utiliser des courroies ou des chaînes correctement dimensionnées par rapport au poids de l'équipement indiqué sur la plaque signalétique (voir *Figure 1* et *Tableau 1* à la page 7).

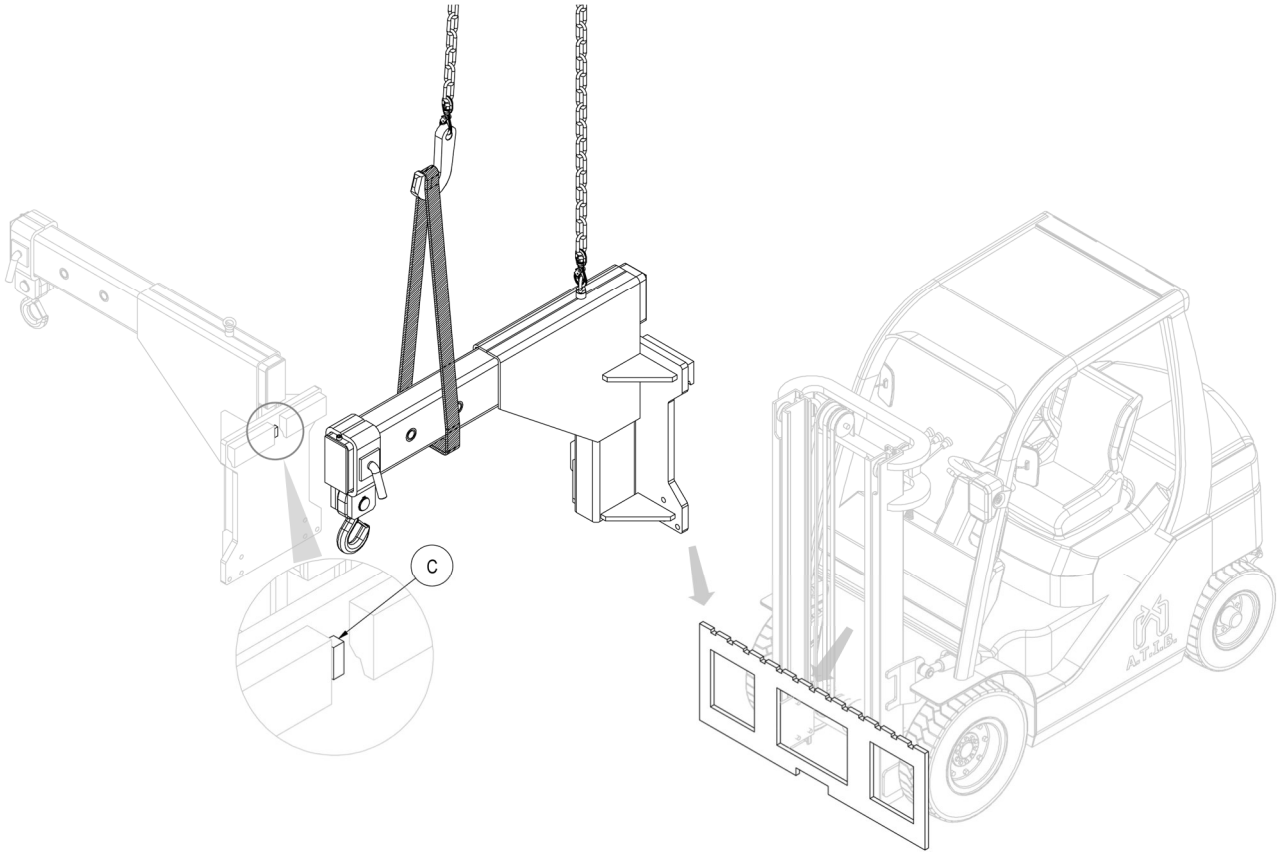


Figure 4

5. Avec un pont roulant ou un palan d'une portée suffisante, positionner l'équipement sur le tablier porte-fourches, en prenant soin d'encastrer la dent de centrage **C** dans l'encoche centrale de celle-ci (voir *Figure 4*).

6. Revisser les 2 crochets inférieurs **G** de manière à ce que le corps de ceux-ci reste également accroché en dessous du tablier porte fourche **P** (avec jeu max. 1,5 mm, voir *Figure 5*), et en serrant avec le couple de serrage indiqué dans le *Tableau 2*.

CLASSE	FILETAGE	COUPLE DE SERRAGE
ISO II	M12	90 Nm
ISO III	M14	140 Nm
ISO IV	M16	220 Nm

Tableau 2

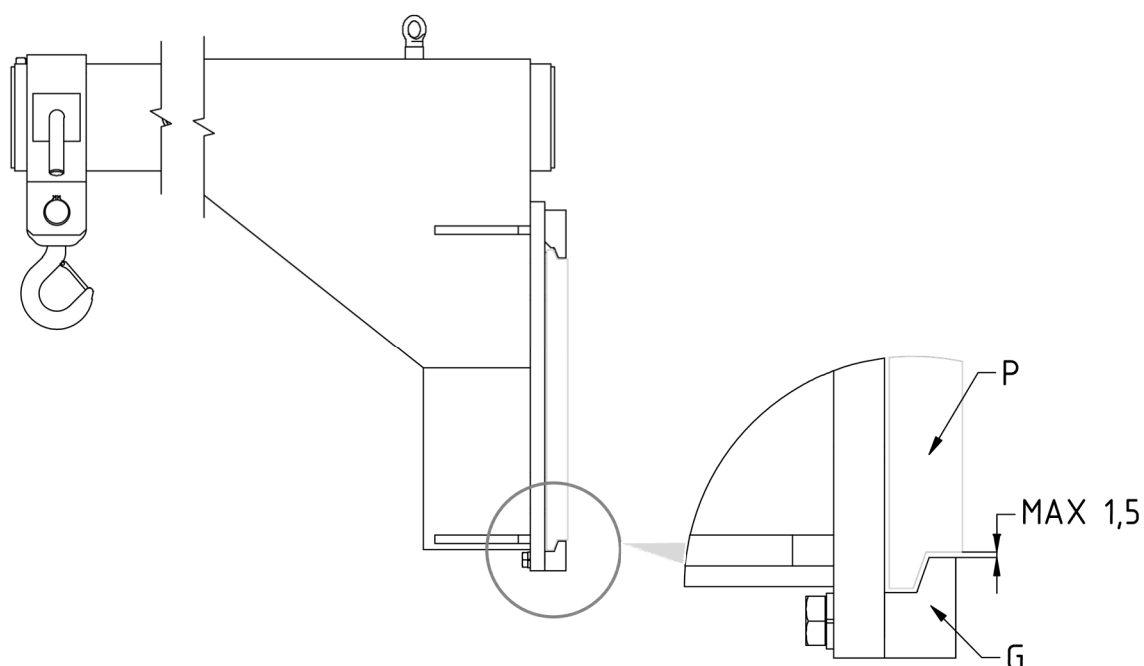


Figure 5

3.1.2 Installation de l'équipement - 976 - Enfourchable

976

1. Avant l'installation, vérifier l'état des fourches, en s'assurant que les profilés sont exempts de rugosité.
2. S'assurer de plus que les profils ne sont pas déformés afin de permettre un bon couplage avec l'équipement.
3. Vérifier l'état des tuyaux et remplacer ceux qui sont en mauvais état.
4. Retirer, si elles sont déjà installées, les butées de fourche (voir *Figure 6*).

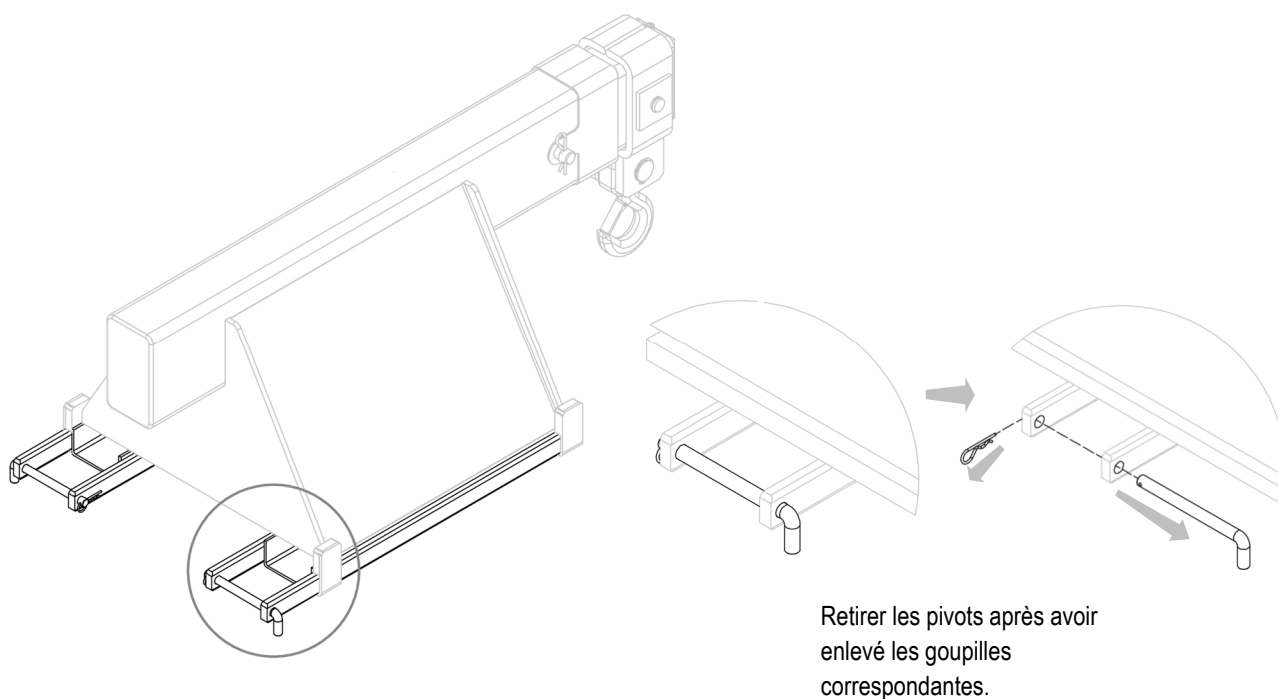


Figure 6

5. Renforcer l'équipement (voir Figure 7 et Figure 8).

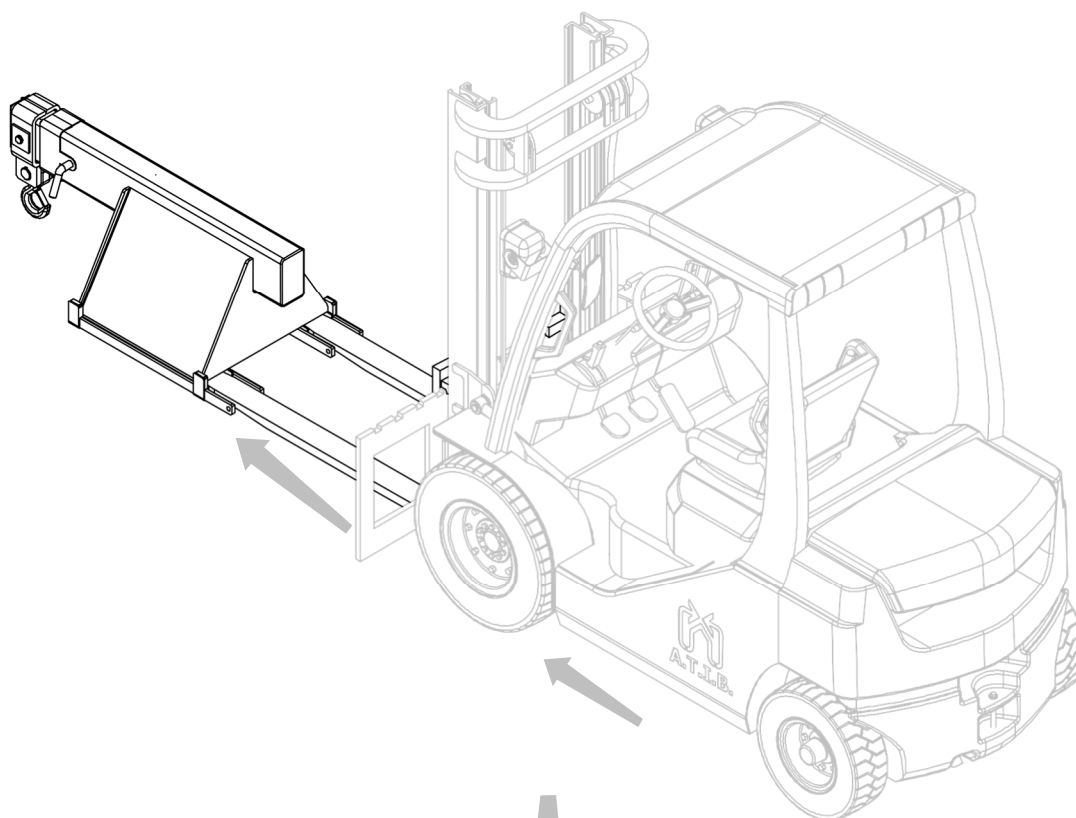


Figure 7

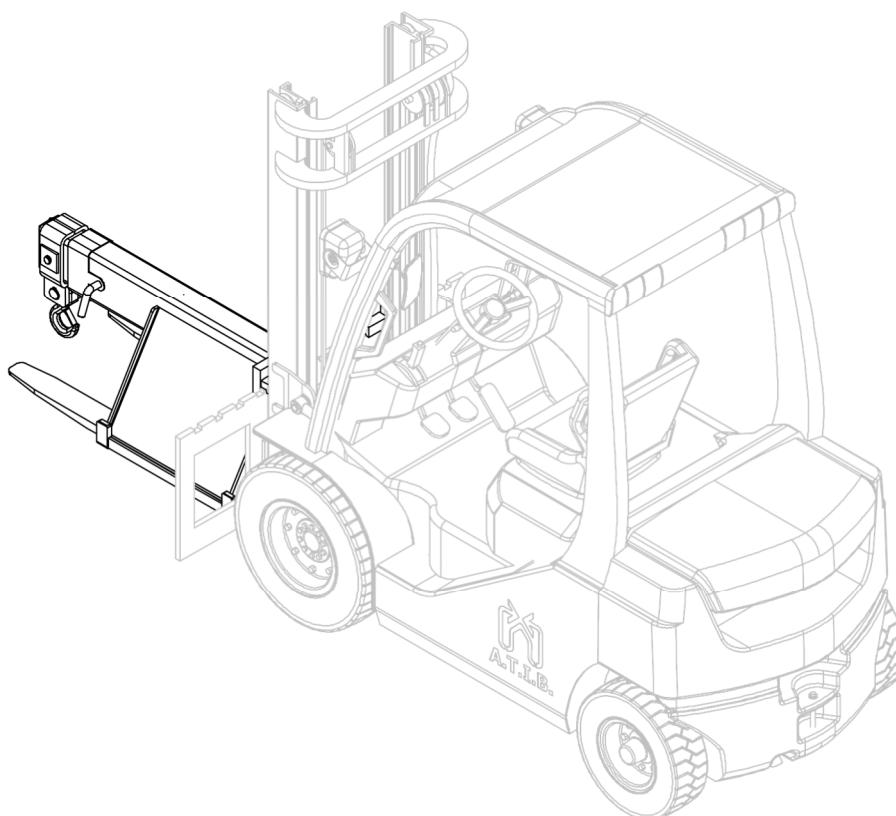


Figure 8

6. Fermer les butées de fourche (voir *Figure 9*).

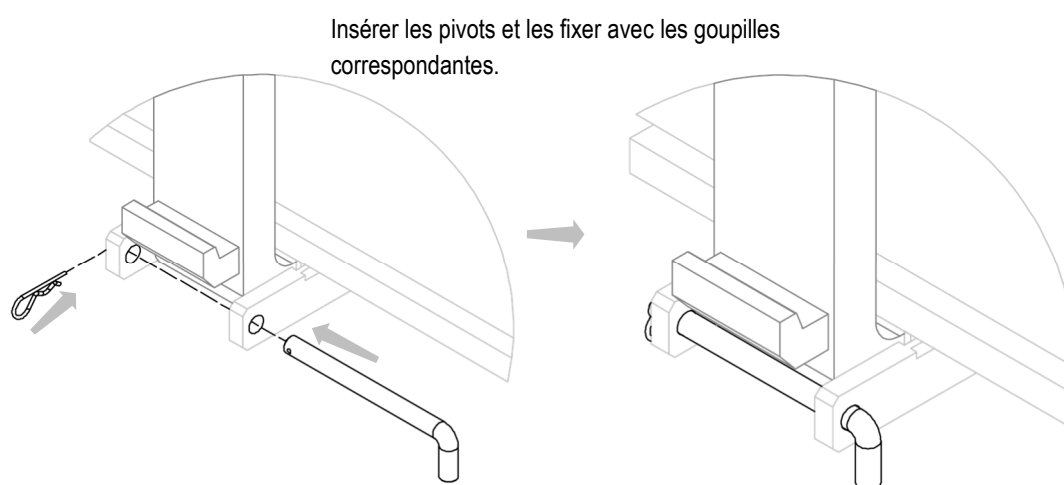


Figure 9

7. Vérifier le blocage correct des fourches.

3.2 Positionnement crochet – 980

980

Pour déplacer le crochet dans la position souhaitée, procéder comme suit :

- 1/2 = Retirer le pivot, avec sa goupille, qui bloque la structure du crochet ;
- 3/4 = Déplacer le crochet avec sa structure dans la position souhaitée, puis le repositionner avec le pivot et la goupille précédemment retirés.

Prendre comme référence la *Figure 10*.

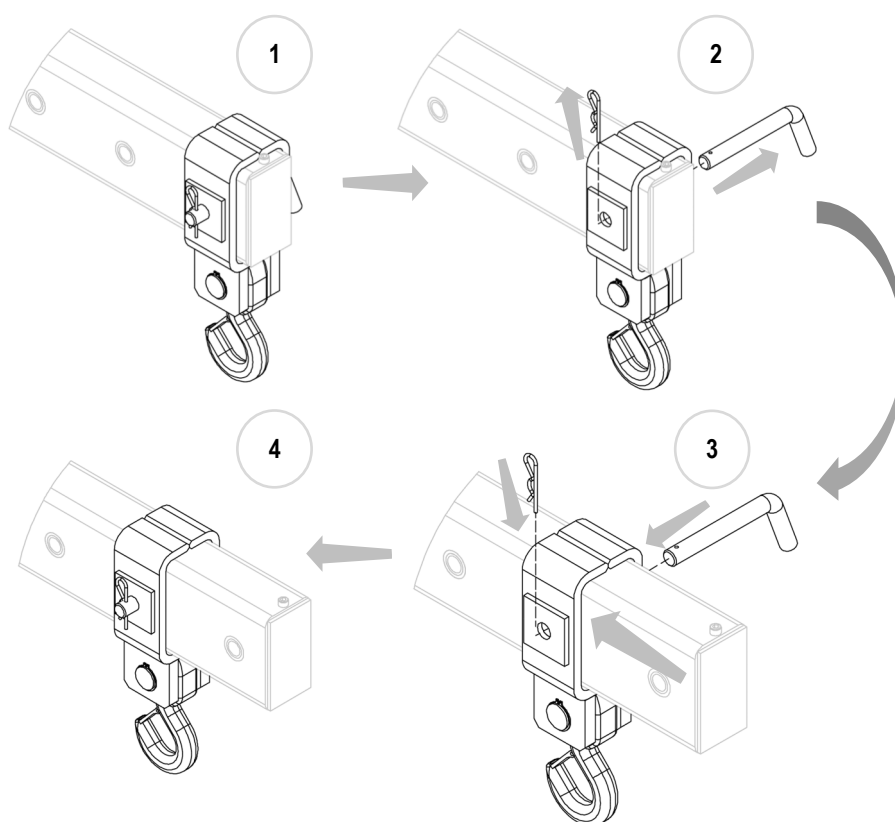


Figure 10

3.3 Positionnement du bras avec crochet – 975 / 796

975 / 976

Pour déplacer le bras dans la position souhaitée, procéder comme suit :

- 1/2 = Retirer le pivot, avec sa goupille, qui bloque le bras ;
- 3/4 = Déplacer le bras avec son crochet dans la position souhaitée, puis le repositionner avec le pivot et la goupille précédemment retirés.

Prendre comme référence la *Figure 11*.

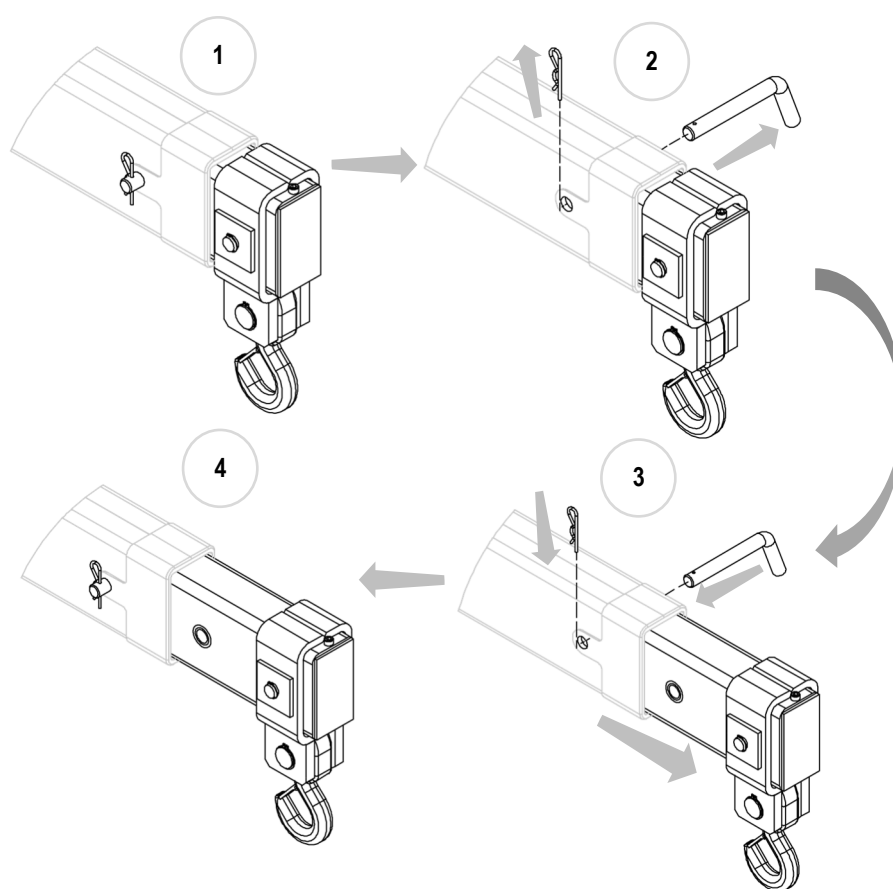


Figure 11

4 RÈGLES D'UTILISATION

Avant d'utiliser l'équipement, vérifier l'étanchéité des tuyaux, le montage correct et le raccordement en effectuant une dizaine d'opérations préliminaires.

Les instructions suivantes doivent être respectées lors de l'utilisation de l'équipement :

1. Respecter les limites de portée de l'équipement.
2. Ne pas utiliser l'équipement lorsque des personnes ou des animaux se trouvent dans le rayon d'action du chariot.
3. Ne pas essayer de déplacer des charges latéralement en les traînant sur le sol.
4. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur la plaque d'identification.
5. L'équipement est commandé par un seul opérateur depuis le siège du conducteur du chariot.
6. Actionner le levier de commande, en évitant autant que possible les coups de bélier.
7. Toutes les opérations relatives à l'installation, à l'utilisation et à la maintenance doivent être effectuées par un personnel spécialisé disposant d'un équipement approprié au type de travail à effectuer.
8. Effectuer les opérations de maintenance et/ou de réparation quand le chariot est à l'arrêt et que le circuit hydraulique n'est pas activé, en utilisant les équipements de protection appropriés (gants, chaussures de sécurité, etc.).

Le niveau de pression acoustique pondéré est inférieur à 70 dB (A).

Tous les équipements A.T.I.B. sont conçus et fabriqués en fonction d'une charge positionnée (par rapport à son centre de gravité) à une certaine distance du plan vertical de la fourche.

S'il est nécessaire d'augmenter la distance du barycentre, il faut réduire le poids de la charge. Dans ce cas, il est recommandé de consulter le graphique illustré dans la *Figure 12* où en fonction de l'augmentation de la distance du barycentre (axe des abscisses), il y a un facteur multiplicatif de réduction de la charge (axe des ordonnées).

Le coefficient multiplicateur, basé sur la position souhaitée du centre de gravité, doit être multiplié par la portée nominale de l'équipement. Le produit de cette multiplication sera la charge réelle qui peut être transportée.

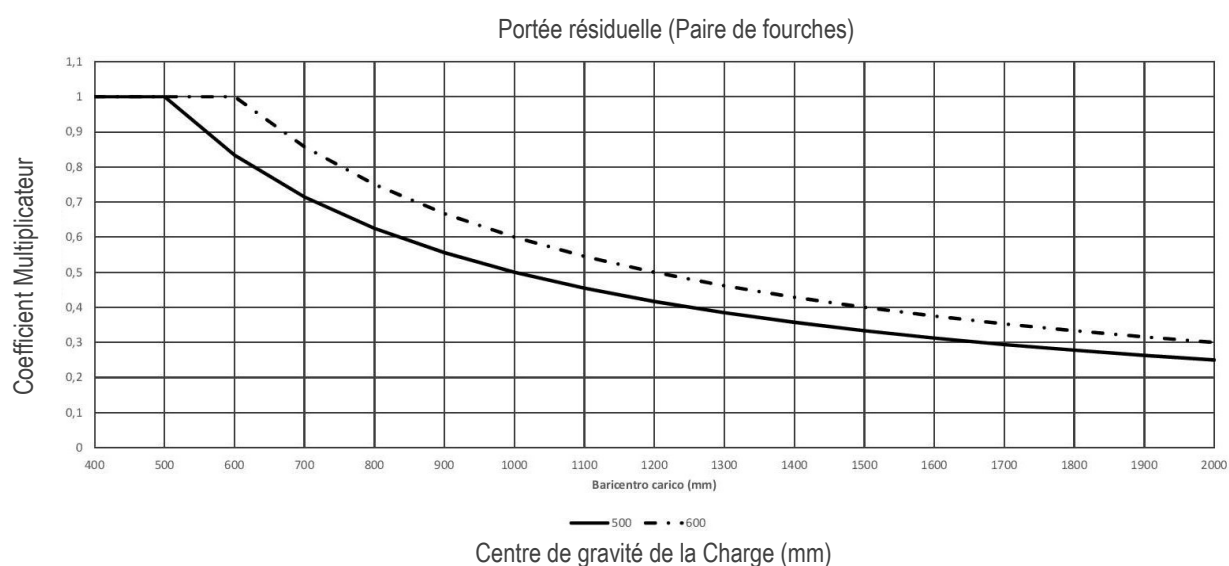


Figure 12

N.B. : Le calcul ne s'applique qu'aux charges « stables » ; consulter le fabricant pour le transport de récipients de liquides.



Il est conseillé de contacter le fabricant du chariot pour vérifier la portée résiduelle de l'ensemble chariot-équipement.



L'état de la chaussée, la vitesse à laquelle la charge est manipulée et l'élévation peuvent avoir une incidence sur la tenue de la charge, ce qui doit être pris en compte au cas par cas.



Il est interdit de déplacer la charge lorsque le chariot est en mouvement.
La manipulation de la charge dans un état de mât relevé n'est autorisée que pour ramener la charge au centre du mât.

La portée nominale du groupe chariot/équipement est déterminée par le fabricant d'origine du chariot et peut être inférieure à la portée indiquée sur la plaque signalétique de l'équipement.

Consulter la plaque signalétique du chariot (Directive 2006/42/CE).

4.1 Manutention des charges



Éviter de manipuler et/ou de déplacer le chariot/équipement avec la charge à une hauteur excessive au-dessus du sol, car cela pourrait compromettre la stabilité du chariot lui-même.



Éviter de déplacer/transférer des charges instables.



Éviter de déplacer/transférer des charges dont le centre de gravité n'est pas centré.

5 MAINTENANCE PÉRIODIQUE

Le non-respect des règles et des délais établis pour la maintenance compromet le bon fonctionnement de l'équipement et entraîne l'annulation des conditions de garantie.

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

Pour éviter les problèmes liés à l'utilisation de l'équipement, A.T.I.B. recommande de changer régulièrement l'huile hydraulique et ses filtres et d'essayer de maintenir le circuit aussi propre que possible pendant les interventions de maintenance.

ATTENTION

Les pièces hydrauliques peuvent être très chaudes. Utiliser les protections appropriées. Faire attention aux éventuelles fuites. L'huile sous haute pression peut endommager vos yeux et votre peau. Toujours porter des lunettes de protection avec une protection sur les côtés également. Ne jamais retirer les valves, les tuyaux ou d'autres pièces potentiellement pressurisées lorsque cette fonction est active.

5.1 Maintenance toutes les 100 heures

1. Contrôler le couple de serrage des boulons des crochets inférieurs d'étanchéité de l'équipement, en vérifiant qu'il est comme indiqué dans le *Tableau 2* (p. 12) et éventuellement, intervenir sur les serrage des vis qui les maintiennent.
2. Contrôler le jeu entre la partie inférieure du tablier porte-fourches et les crochets inférieurs de l'équipement, en vérifiant que c'est comme indiqué dans la *Figure 5* à la page 12 et, le cas échéant, serrer les vis qui les maintiennent comme indiqué dans le *Tableau 2* à la page 12.
3. Vérifier le blocage correct des butées des fourches.

5.2 Maintenance toutes les 1000 heures

1. Dans la mesure du possible, cette opération doit être effectuée par du personnel qualifié, capable d'identifier tout problème susceptible de compromettre la sécurité et l'efficacité de l'équipement. Plusieurs défauts peuvent se présenter :
 - Vérifier l'état de tous les composants de l'équipement (crochets, goupilles, anneaux élastiques, etc.) en vérifiant que les conditions de ceux-ci sont optimales et, en cas de composants usés, procéder à leur remplacement ;
 - Vérifier l'état des surfaces de coulissement et de travail et procéder à leur remplacement/réparation si elles sont endommagée ;
 - Vérifier s'il y a des ruptures/fissures au niveau des soudures et, si des composants endommagés sont présents, contacter A.T.I.B.
2. Effectuer également les opérations énumérées aux points précédents (point 5.1).

N.B. Intensifier les interventions en cas d'utilisation dans des conditions particulièrement difficiles

6 PROCÉDURE DE DÉMONTAGE

Toutes les interventions de maintenance doivent être effectuées avec le chariot à l'arrêt et avec le circuit hydraulique non raccordé et non sous pression, en délimitant le périmètre de toute la zone de maintenance, en utilisant les équipements de protection nécessaires et, s'il est nécessaire de démonter les vérins, en utilisant toujours une cuve ou un récipient pour récupérer l'huile encore présente dans le vérin lui-même.

6.1 Dépose de l'équipement du chariot

980 / 975

6.1.1 Dépose de l'équipement – 980 / 975 Accroché

1. Retirer les crochets inférieurs de la structure (voir *Figure 3* à la p. 10).
2. Pour la manutention, utiliser des sangles/chaînes dont la taille est adaptée au poids de l'équipement, comme indiqué sur la plaque signalétique.
3. Soulever ensuite l'équipement avec un pont roulant ou un palan d'une portée suffisante et le retirer du chariot (voir *Figure 4* à la page 11).

976

6.1.2 Dépose de l'équipement - 976 - Enfourchable

1. Retirer les butées de fourche comme indiqué dans la *Figure 6* à la page 13.
2. Avec l'équipement posé ou correctement soulevé, reculer le chariot élévateur et le retirer des fourches.

6.2 Dépose du support de crochet - TYPE 980

1. Retirer le pivot, avec sa goupille, qui lie le support de crochet au bras correspondant.
2. Retirer le support de crochet après avoir dévissé la vis d'arrêt.

Prendre comme référence la *Figure 13* et la *Figure 14*.

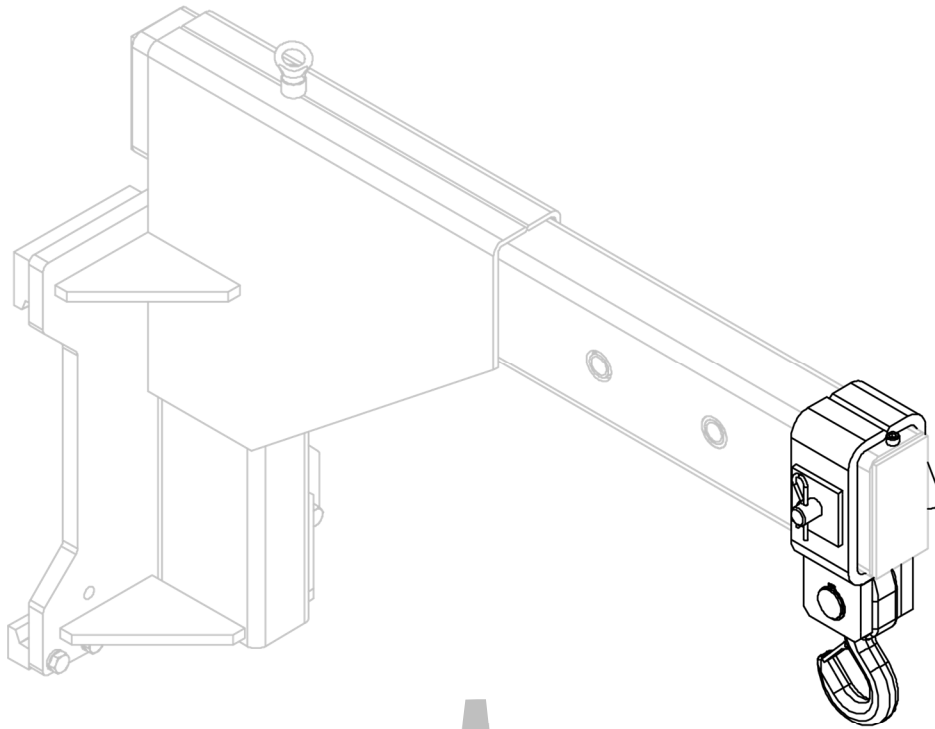


Figure 13

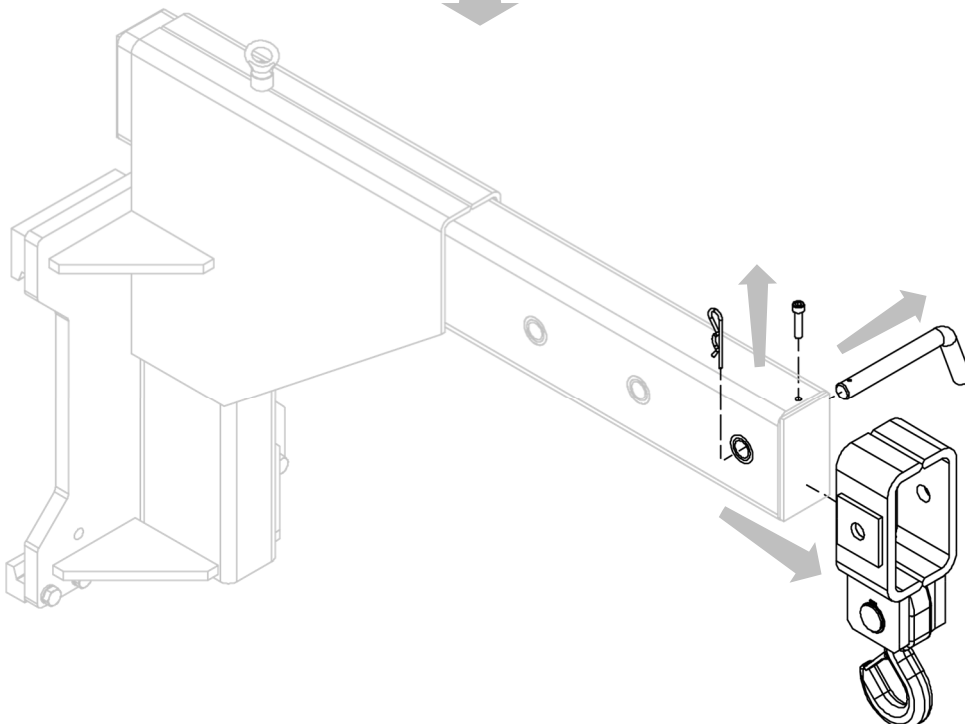


Figure 14

6.3 Dépose du support de crochet - TYPE 975 / 976

1. Retirer la goupille, avec ses anneaux élastiques, qui lie le support de crochet au bras correspondant.
2. Retirer le support de crochet après avoir dévissé la vis d'arrêt.

Prendre comme référence la *Figure 15* et la *Figure 16*.

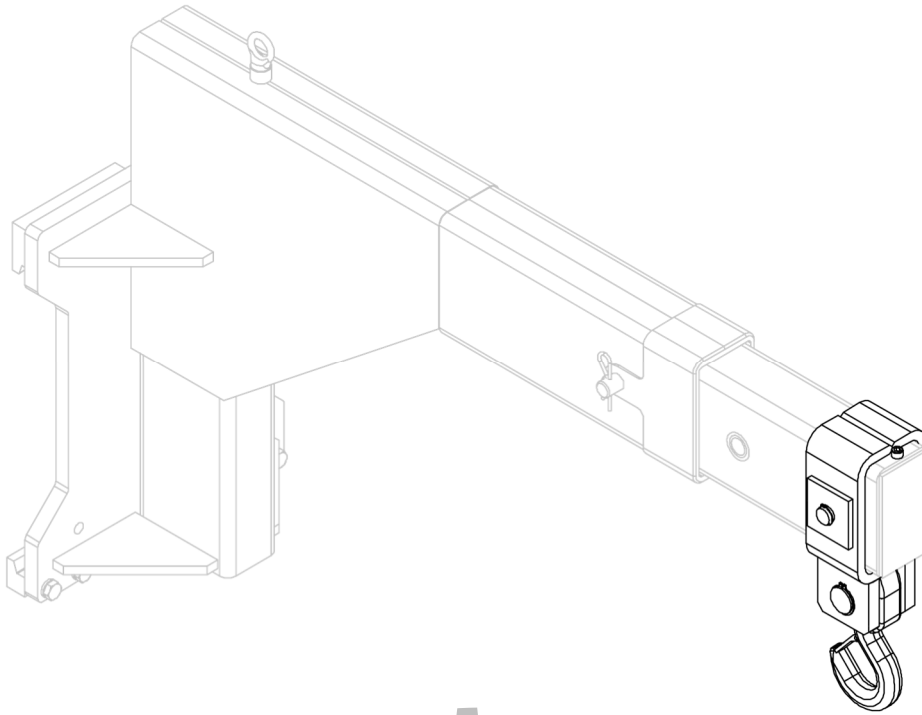


Figure 15

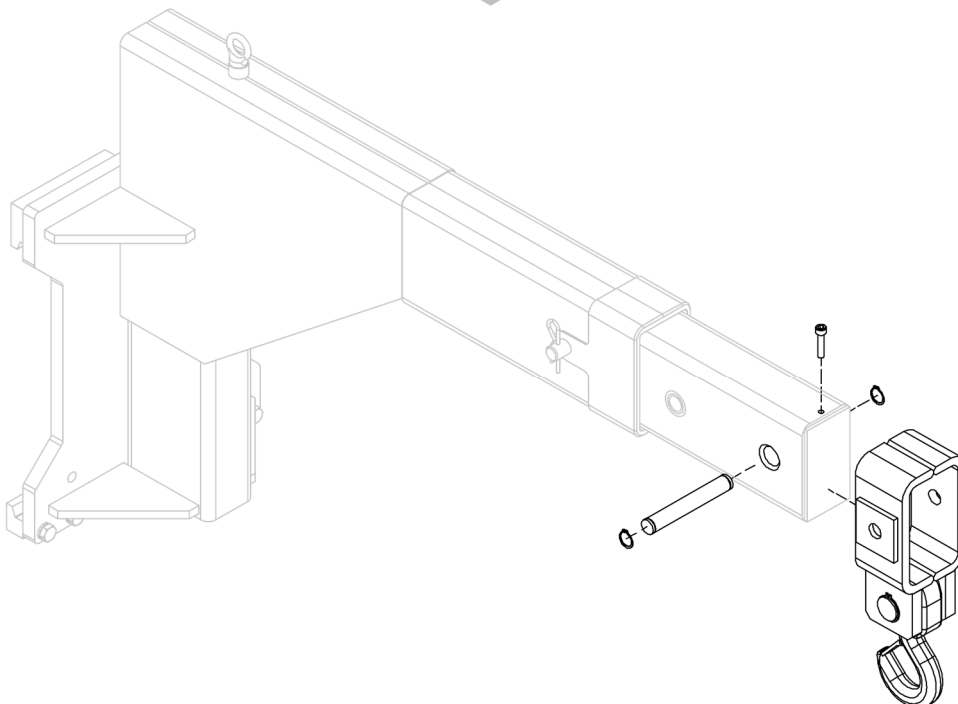


Figure 16

6.4 Dépose du crochet

1. Retirer la goupille, avec ses anneaux élastiques, qui lie le crochet à son support.
2. Retirer le crochet.

Prendre comme référence la *Figure 17* et *Figure 18*.

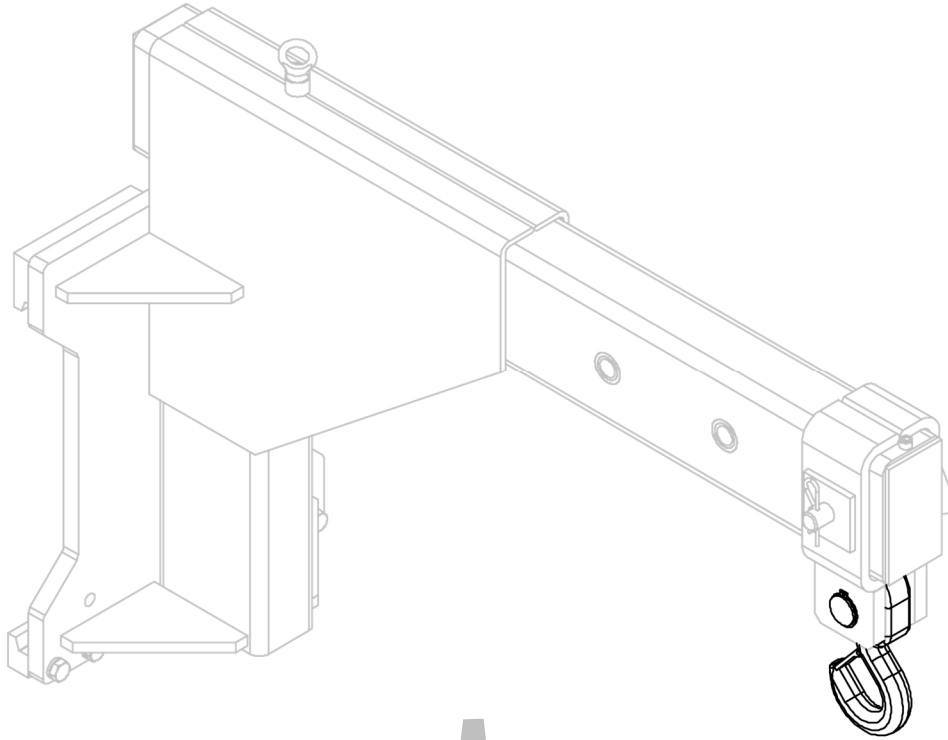


Figure 17

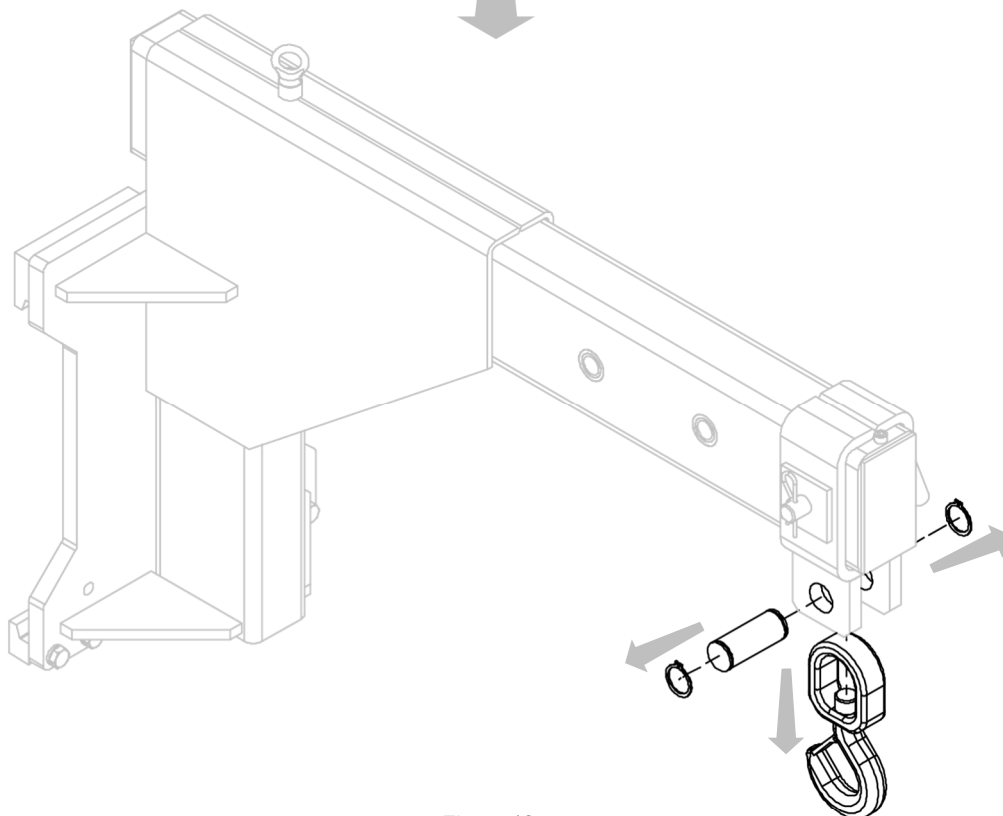


Figure 18

A.T.I.B. S.r.l.

Via Quinzanese snc, 25020 Dello (BS) - ITALY

+39 030 977 17 11

info@atib.com

atib.com

